

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 18/06/2021

COVID-19 : VACCINATION

Les employeurs invités à faciliter la vaccination de leurs collaborateurs

L'évolution des indicateurs virologiques témoigne de la poursuite de la diminution de l'épidémie de la Covid-19. En Hauts-de-France, le taux d'incidence s'élève à 38 cas pour 100 000 habitants.

Si la situation sanitaire s'améliore, il importe d'amplifier encore la dynamique vaccinale et de ne pas relâcher la vigilance collective afin d'éviter une reprise de la circulation active du virus.

Une dynamique positive dans le Nord

Dans le Nord, le taux d'incidence observé sur la période du 7 au 13 juin (44 cas pour 100 000 habitants) est également en diminution (- 49 %) par rapport à la semaine précédente (86 cas pour 100 000 habitants).

Le taux de positivité (1,6 %) continue de diminuer (- 1,1 points) par rapport à la période du 31 mai au 6 juin.

Pour les personnes de plus de 65 ans, le taux d'incidence (22 cas pour 100 000 habitants) est également en diminution (- 40 %) par rapport à la semaine précédente.

Si tous les territoires du département connaissent une décrue des taux d'incidence, **certain d'entre eux sont encore au-delà du seuil d'alerte** sur la période du 7 au 13 juin : la **Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre** (taux d'incidence de 89), **Valenciennes Métropole** (taux d'incidence de 69) et la **Communauté de communes du Sud Avesnois** (taux d'incidence de 65).

Malgré cette embellie, il importe de **rester vigilant et de faire preuve de responsabilité dans la mise en œuvre des gestes barrières et mesures sanitaires**. La pression sur l'offre de soins diminue progressivement mais demeure réelle.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex

Des centres de vaccination qui s'adaptent aux besoins

- **Une adaptation des horaires**

Les centres de vaccination contre la Covid-19 font le constat que **les créneaux de vaccination les plus prisés sont le matin tôt et la fin d'après-midi, le soir ou encore les week-ends**. Ces plages horaires correspondent le plus souvent à la vaccination des actifs.

Afin d'amplifier cette vaccination, la préfecture et l'Agence régionale de santé Hauts-de-France ont demandé aux centres de vaccination de **renforcer les capacités de vaccination sur ces créneaux**.

- **Une flexibilité dans la programmation des rappels**

Afin d'encourager les Français à se faire vacciner pendant la période estivale, les rendez-vous pour les rappels peuvent désormais être programmés entre 21 et 49 jours après la première injection. Les congés d'été ne sont pas un obstacle à la vaccination.

- **La vaccination ouverte dès 12 ans**

Depuis le 15 juin, la vaccination est ouverte aux personnes de 12 à 17 ans inclus, sans conditions.

Les employeurs appelés à faciliter la vaccination de leurs collaborateurs

Si certains actifs profitent de ces possibilités, d'autres ne prennent pas le temps de se faire vacciner.

Aussi, **Michel Lalande, préfet du Nord, et le professeur Benoît Vallet, directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, invitent tous les employeurs publics et privés à faciliter la vaccination de leurs collaborateurs, le cas échéant par un aménagement de leur temps de travail**, dans l'un des [nombreux centres de vaccination du département](#), auprès de leur médecin de ville, d'un infirmier libéral ou de leur pharmacien.

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour assurer le succès de la campagne de vaccination au cours des semaines à venir.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)